



*Renouvellement
*Nouvel adhésion

BULLETIN D'ADHESION 2019

- Vous êtes propriétaire d'un moulin à eau ou à vent
- Vous aimez les vieilles pierres et les mécanismes anciens,
- Vous voulez contribuer à la sauvegarde et à la conservation du patrimoine,
- Vous souhaitez une assistance administrative, technique, juridique,
- Vous êtes riverains d'une rivière, d'un cours d'eau,
- Vous aimeriez visiter des moulins et partager la même passion.

ADHERER A L'A.M.R. PERCHE ORNAIS

Nom (ou Organisme).....Prénom.....
Adresse complète.....
.....
Code Postal.....Ville.....
Tél :Port :Email.....

Adhésion simple	28,00 euros
Adhésion simple + Abt Moulins de France*	50,00 euros
Membre bienfaiteur	60,00 euros et +

*Abonnement à tarif préférentiel à la revue trimestrielle spécialisée de la FFAM
(Fédération Française des Associations de Sauvegarde des Moulins), 4 n° trimestriels, revue 40 pages couleurs.

Mode de règlement à joindre obligatoirement au bulletin d'adhésion valable pour une année civile

Chèque libellé à l'ordre d'A.M.R.P.O adressé à : Mr Claude COGNON
LE POITOU – 19 rue des 4 Vents – 92380 GARCHES

Compte tenu de l'application de la loi de finance, le Trésorier vous adressera un reçu vous permettant de déduire votre adhésion ou votre don de vos revenus